

MÉDIATHÈQUE ANNIE-ERNAUX

RENDEZ-VOUS LE 8 MARS !

MEDIATHEQUE

MAGAZINE
D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DE VILLETANEUSE



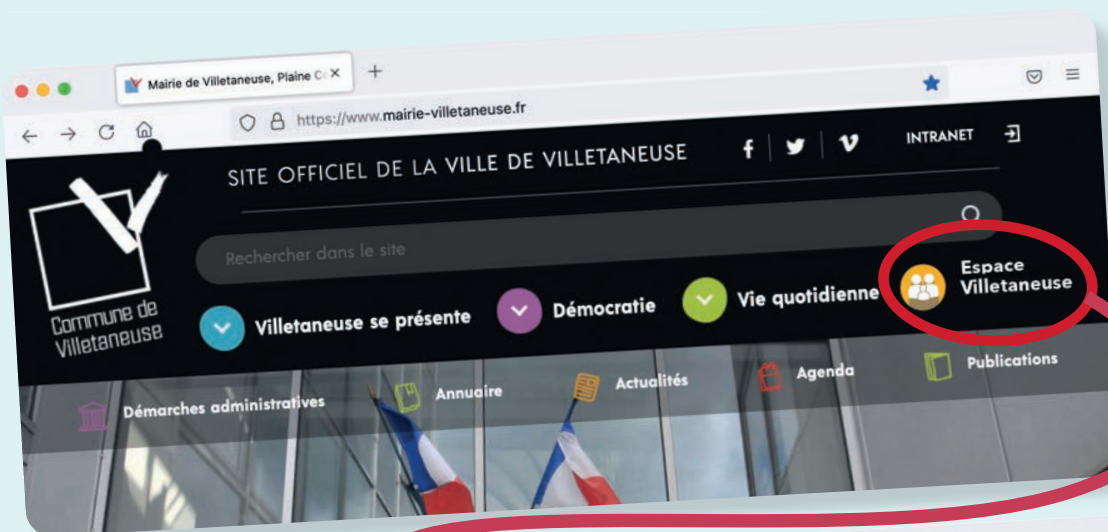
#06
FÉV.
2022

ON VOUS A FAIT UNE PETITE PLACE SUR LE SITE DE LA VILLE !

RENDEZ-VOUS LE 28 MARS, DANS L'ESPACE VILLETANEUSE SUR LE SITE DE LA VILLE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : PAYER EN LIGNE, INSCRIRE VOTRE ENFANT À UNE ACTIVITÉ PÉRI-SCOLAIRE, METTRE À JOUR VOTRE QUOTIENT FAMILIAL, RÉSERVER LES CENTRES DE LOISIRS ...

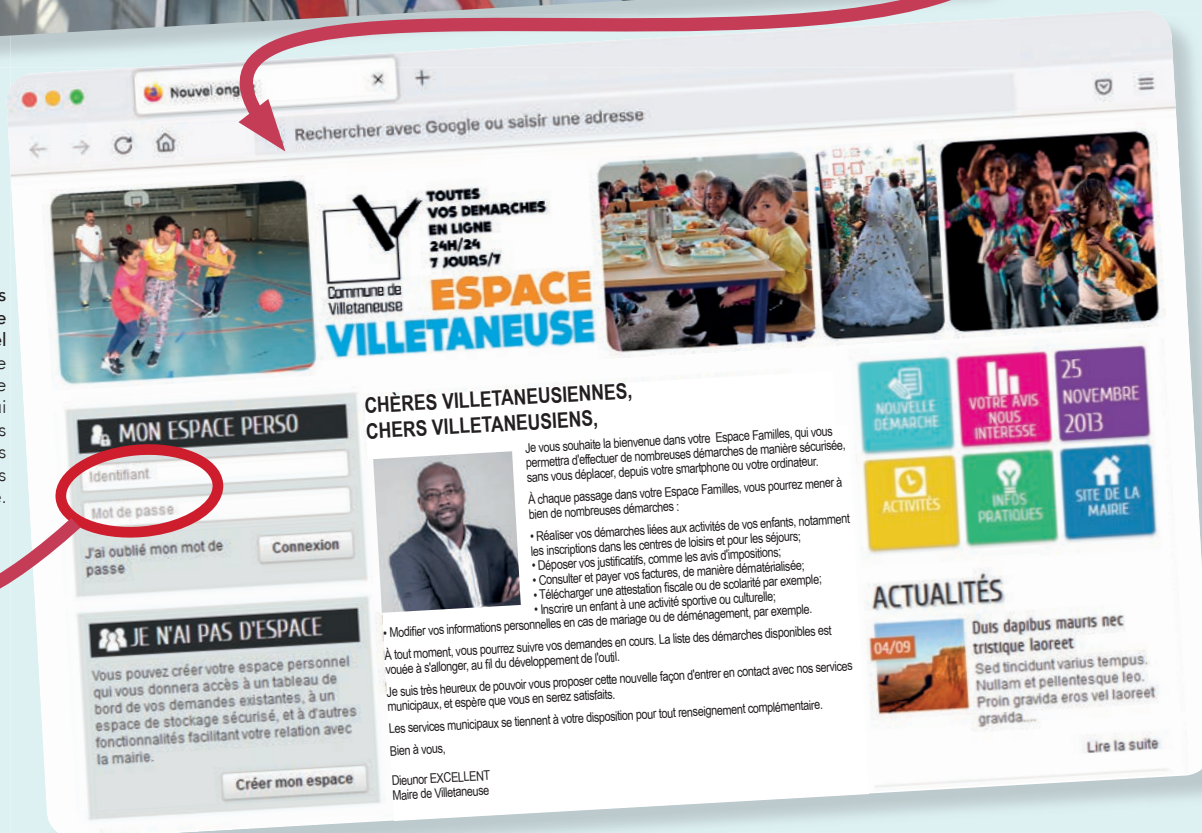
SURVEILLEZ VOS COURRIELS, DANS LES PROCHAINS JOURS, VOUS RECEVREZ UN MESSAGE AVEC VOTRE IDENTIFIANT ET UN CODE D'ACCÈS POUR CONFIGURER VOTRE ESPACE.

ON VOUS Y ATTEND !



Dès la page d'accueil du site internet de la Ville, cliquez sur l'onglet "Espace Villetaneuse".

Puis inscrivez-vous et créez votre espace personnel en renseignant votre identifiant et votre mot de passe qui vous donneront accès à l'ensemble des démarches réalisables à distance.



ÉDITO



Chères Villetaneusiennes,
Chers Villetaneusiens,

L'année 2022 sera une année électorale, et impliquera ainsi des choix fondamentaux pour tous les citoyens du pays. A Villetaneuse comme ailleurs, nous serons appelés aux urnes quatre fois : pour les deux tours de l'élection présidentielle en avril, puis pour les deux tours des élections législatives en juin.

Chacun est libre de son vote : c'est un des droits fondamentaux dans notre République. Mais voter est également un devoir de citoyen: je vous encourage ainsi toutes et tous à vous inscrire sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 2 mars pour le faire en ligne, et jusqu'au 4 pour le faire en Mairie. Le service de l'Etat-Civil se tient à votre entière disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Chaque vote pèse le même poids, chaque citoyen français dispose de la même légitimité démocratique. Ceux qui prétendent le contraire ne font que mépriser ceux qui font la France, dans toute sa diversité.

En 2022, quel que soit votre choix, ne laissez pas d'autre le faire à votre place.

Je vous donne donc rendez-vous dans nos bureaux de vote dès avril, et vous souhaite bonne lecture de ce nouveau magazine.

Villetaneuse, le 11 février 2022

Dieunor EXCELLENT,
Maire de Villetaneuse

SOMMAIRE

REGARDS

4



© Erwann QUÉRÉ

La Foire solidaire, les 36^e Rencontres pour l'Emploi, les fêtes dans les centres de loisirs et les arts du cirque au centre Clara-Zetkin, Noël solidaire avec le CCAS, encore et toujours la vaccination, aménagements urbains, les vœux affichés, ...

8 MARS, RESTONS MOBILISÉ.E.S !

Participez aux différents ateliers initiés par le centre socioculturel Clara-Zetkin en février et en mars.

DANS LA VILLE...

- Voyagez dans le temps avec le projet culturel «Souvenirs de Villetaneuse».
- Reprise du stationnement réglementé en zone bleue.
- Inscriptions sur les listes électorales.
- Capteurs CO2 dans les écoles

© Erwann QUÉRÉ

SOCIÉTÉ

10

VIE LOCALE

12



DR

DOSSIER LA MÉDIATHÈQUE VOUS OUVRE SES PORTES

La médiathèque Annie-ERNAUX ouvrira ses portes le 8 mars. En avant-première, nous vous proposons sa découverte en images.



6

© Erwann QUÉRÉ

DOSSIER ENTRETIEN AVEC ANNIE ERNAUX

«Le savoir, c'est le bien de tous, pas le privilège de quelques-uns.» Avant sa visite de la médiathèque, Annie ERNAUX nous a confié quelques pensées.

8



© Erwann QUÉRÉ

AGENDA

14



© Jean-Marc DENGLOS

LE PRINTEMPS S'ANNONCE CULTUREL ET CITOYEN

Bien sûr, l'agenda municipal est particulièrement accaparé par l'inauguration prochaine de la nouvelle médiathèque, toutefois il ne faut pas oublier notre devoir de mémoire pour les anciens combattants de la guerre d'Algérie, et celui de citoyen avec la cérémonie de citoyenneté durant laquelle nos jeunes Villetaneusiens recevront leur carte d'électeur.

PRATIQUE 15





ACCÉDER À LA **PHOTOTHÈQUE**
SUR LE SITE DE LA VILLE

Spectacles, manège, musiques et gourmandises ! La 3^e foire solidaire a tenu toutes ses promesses : visiteurs nombreux, animations musicales et culturelles, spectacle vivant et itinérant, manège à pédales pour les sportifs, et pour les gourmands... la baraque à churros qui n'a pas désempilé de tout l'après-midi ! Merci à tous les bénévoles (associations, Conseil des Jeunes) pour leur implication dans la réussite de cette édition. (Erwann QUÉRÉ)



LA FOIRE SOLIDAIRE



SÉNIORS

On chatouille la chance au pôle Séniors Au loto-goûter des séniors, le 15 décembre 2021, de nombreux lots étaient à gagner. Bouteilles de vin, saumon ou peignoir... des cadeaux sympas à l'approche des fêtes, et une belle ambiance qui a réuni une quarantaine de convives. (© C. BARETTE)



EMPLOI

Rencontres pour l'emploi Mi-décembre, le gymnase Jesse-Owens accueillait la 36^e édition des Rencontres pour l'Emploi. À noter cette année la présence remarquable de l'Université Sorbonne Paris Nord et de son département formation qui propose de multiples solutions pour accéder aux diplômes universitaires. (© Erwann QUÉRÉ)



FESTIVE ENFANCE



Sourires de fête dans les centres de loisirs et au centre socioculturel Du nord au sud de la ville, les enfants ont profité d'une fin d'année festive dans les centres de loisirs et au centre socioculturel Clara-Zetkin. Dans le nord, à l'école Jules-Verne, la musique des années 80 résonnait partout et une grande "surprise-party" a été organisée. Au sud, au centre Robinson, des ateliers créatifs ont permis aux enfants d'aborder les fêtes avec des couleurs dans les yeux, et au centre socioculturel, un atelier des arts du cirque a permis aux enfants et à leurs parents de découvrir l'équilibre dans la bonne humeur. (© Erwann QUÉRÉ)



Fêtes solidaires Mi-décembre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villeteuse recevait les familles et leurs enfants pour leur offrir douceurs, cadeaux et souvenirs photographiques devant un décor de Noël. (© Erwann QUÉRÉ)

SOLIDARITÉ



SANTÉ

Poursuite de la vaccination Devant la vague spectaculaire du variant Omicron, la Ville continue d'accueillir à l'Hôtel de Ville ou dans les quartiers des séances de vaccinations de la Croix-Rouge ou du Département. (© Erwann QUÉRÉ)



VOIRIE

Des balisettes et du marquage au sol sont posés pour améliorer la sécurité et le confort de circulation et de stationnement sur certaines voies, comme ici sur le Sentier sous le Jardin. (© DR)



VŒUX POUR 2022

«Écrivons la ville...» L'évolution d'une ville ne se réalise pas sans ses habitants, et dépend beaucoup de leurs aspirations, c'est le sens que la Municipalité a voulu donner à sa campagne de vœux pour l'année 2022 illustrée par l'autrice Chloé WARY, en résidence artistique à Villeteuse. (© E. QUÉRÉ)

CONVIVIALITÉ

Le p'tit dèj de Clara
Une quinzaine d'adhérentes du centre socioculturel ont échangé à la mi-janvier, autour d'une collation, sur les activités à venir du centre socioculturel. À noter la présence des femmes de Sportivement elles. Des discussions qui ont porté sur le Yoga, les petits-déjeuners autonomes, mais aussi le PUJ (© Christophe BARETTE)



EMPLOI

L'Entreprise éphémère pour l'Emploi a ouvert ses portes à Villeteuse pour sept semaines, en vue d'accompagner les demandeurs d'emploi résidant sur le territoire de Plaine Commune dans leur recherche. (© C. BARETTE)



JEUX D'ENFANTS

Les jeux pour enfants situés dans le jardin de la Maison de la Petite Enfance Pierrette-Petitot ont été rafraîchis et le sol remplacé. (© DR)

DEUX ESPACES DE BIBLIOTHÈQUE LUMINEUX ET CONFORTABLES

Les collections des bibliothèques Jean-Renaudie et Max-Pol-Fouchet sont désormais rassemblées (plus de 20 000 documents) dans deux espaces aérés et baignés de lumière. Un espace dédié à l'enfance et l'autre aux adolescents et aux adultes. Entre les casiers et les rayonnages, des fauteuils sont judicieusement disposés. Enfin, des guichets automatiques de prêt y sont également présents.



LA MÉDIATHÈQUE VOUS OUVRE S

Cette médiathèque hybride et inédite sera inaugurée le 8 mars prochain en présence de la romancière Annie ERNAUX qui a accepté de donner son nom à l'équipement. Au-delà du simple outil de développement de nos connaissances, cette médiathèque d'un genre nouveau propose également aux Villetaneusiens de multiplier et de croiser les expériences culturelles en offrant de multiples espaces d'apprentissages et d'expressions.

UN ESCALIER SUR MESURE POUR ACCÉDER AU HIGH-TECH !

Élément central de l'équipement, l'escalier monumental permet d'accéder à une large mezzanine et aux différents espaces consacrés aux ateliers multimédias, fab lab et high-tech (un ascenseur équipe bien évidemment la médiathèque). À ses pieds, un large espace expo-presses et cafétaria.



UNE CUISINE DE CHEF POUR DES PAPILLES EN ATELIERS

Parmi les différents espaces situés à l'étage, cette grande cuisine équipée avec du matériel professionnel et destinée à accueillir des ateliers de partages culinaires, sucrés ou salés...



80 PLACES POUR ÉCOUTER

C'est le nombre de places assises de l'auditorium. Un équipement parfaitement conçu et isolé pour un confort d'écoute irréprochable.

Cette salle peut également accueillir 5 fauteuils pour personnes porteuses de handicap.



« UN REFUGE DE CULTURE » FLORENCE LAROCHE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À LA CULTURE.

« Cette médiathèque représente l'accès à la culture pour tous les habitants, quel que soit leur âge avec des espaces « petite enfance », « jeunesse », « adultes ». La culture également autour de la création artistique avec des expositions et des ateliers qui seront organisés en partenariat entre la ville et Plaine commune. La médiathèque, c'est aussi la culture du partage, de la convivialité, de la détente, du temps de lecture voire de l'oisiveté au sens antique. Un refuge de culture, l'ultime accès à ce qui permet de nous construire, d'être humains au final ».



[« Interview complète à retrouver sur le site de la Ville »](#)

UNE INAUGURATION EN TROIS DATES

MARDI 8 MARS

Ouverture de l'équipement et inauguration à 18h en présence de l'écrivaine Annie ERNAUX, de Dieunor EXCELLENT, Maire, de Matthieu HANOTIN, Président de Plaine Commune.

Entre 18h et 18h30, performance musicale des élèves et des professeurs du CICA.

À 19h30, « Éclats de théâtre » par le Petit Théâtre Permanent (2 comédiens et un musicien) à partir d'un ensemble de textes choisis dans l'œuvre d'Annie ERNAUX.

SAMEDI 12 MARS DE 14H À 18H

• Exposition des créations réalisées lors des ateliers menés avec Chloé Wary, et en présence de l'autrice.

• « Et vous, vous en pensez quoi ? » : venez donner votre avis sur ce nouveau lieu, à Théo LEROYER, vidéaste-réalisateur.

• Entre 14h et 16h, danse hip-hop par les élèves du CICA.

• de 14h30 à 17h, actions créatives et collaboratives par le Mobilab de Plaine Commune (dans l'Atelier).

DIMANCHE 13 MARS DE 14H À 18H

• dès 14h30 atelier(s) culinaire(s), tout public, dans la cuisine pédagogique.

• à 16h, spectacle familial dès 4 ans, par le Souffle des Livres, dans l'auditorium.

ANNIE-ERNAUX ES PORTES

UNE AGORA POUR LA JEUNESSE

Au rez-de-chaussée, le Point Information Jeunesse, lieu ressources proposant un accompagnement individuel ou collectif dans les démarches quotidiennes, prendra ses quartiers dans un espace ouvert. À noter, la présence d'une pièce fermée qui permettra d'effectuer des tâches au calme.

ÉQUIPEMENT MULTIMEDIA

Des salles de travail équipées en ordinateurs, avec accès Wifi gratuit, ainsi qu'une salle polyvalente propice aux ateliers numériques.





© Erwan QUÉRÉ

Au mois de janvier, Annie ERNAUX est venue découvrir la médiathèque qui portera son nom. Avant la visite, elle a souhaité nous révéler pourquoi elle a accepté d'être associée à cet équipement, de nous confier quelques mots sur l'importance de ces nouveaux lieux de savoir, et d'évoquer la condition des femmes en littérature.

Petite question préliminaire : connaissez-vous Villetaneuse ? Etiez-vous déjà venue dans notre commune ?

Je suis venue à Villetaneuse à deux reprises, à chaque fois à l'université pour y rencontrer des étudiants; la première fois en 2002, et la seconde fois en 2012. Je suis restée à chaque fois toute une journée. Je crois que je n'aurais jamais connu Villetaneuse sans la présence de cette université, en tout cas à l'époque. Aujourd'hui je viens de découvrir la ville en voiture, rapidement. C'est une ville qui semble moins grande

LE SAVOIR TOUS, PAR DE QU

que je l'imaginai, très diverse, mais je ne la connais pas encore assez pour en dire plus.

Parmi vos livres, on trouve des ouvrages particuliers ⁽¹⁾ où vous êtes dans l'observation, dans la restitution de scènes isolées, des instantanés, presque photographiques... quel instantané pourriez-vous nous livrer de Villetaneuse, ou d'une scène que vous auriez pu capturer lors de vos deux passages à l'Université ?

Quelque chose m'a marqué dans mes rencontres que j'ai eues avec les étudiants. En l'occurrence, je pense à un garçon qui m'a contactée, suite à mes écrits, et qui a communiqué avec moi sur le fait qu'il était Algérien, qu'il ne connaissait rien de sa culture, qu'il avait grandi dans l'est de la France avant de venir s'installer en région parisienne, et qu'il avait envie d'écrire sur son histoire, son trajet. Ensuite, il m'a envoyé ce qu'il avait écrit, et finalement, au bout de quelques années, il va avoir son livre publié chez L'Harmattan. C'est quelque chose qui m'a marquée parce que d'une rencontre, quelqu'un va vouloir prendre conscience de sa propre histoire, essayer de la comprendre par l'écriture et en même temps la confier à d'autres. C'est quelque chose de forcément positif qui en dit long aussi sur l'intégration en France, et sur ce besoin que sa culture d'origine ne soit pas effacée.

IR, C'EST LE BIEN DE AS LE PRIVILÈGE ELQUES-UNS !

Vous n'aviez encore jamais accepté que votre nom soit donné à un équipement public. Qu'est-ce qui vous a fait changer d'avis ?

Oui, j'avais une position qui était assez ferme, même très arrêtée sur cette question parce que j'ai déjà été sollicitée par ma ville de naissance en Normandie notamment. Je ne voulais pas parce que les noms qui sont traditionnellement donnés aux édifices appartiennent à des gens qui ne sont plus. Alors, je leur disais qu'il fallait qu'ils attendent que je sois morte pour y mettre le mien (rire)! Bon cela, c'était avant... et puis un jour, j'ai reçu la lettre de votre Maire, Dieunor EXCELLENT, qui m'apprenait que son équipe municipale proposait mon nom. Alors, j'ai réfléchi tout de même ! Et au fond, je me suis dit que cette fois-ci, c'était différent. Ce n'est pas ma ville de naissance... après tout, la naissance, c'est le hasard, on ne choisit pas là où l'on naît. Ici, on ne m'a pas choisie parce que j'y suis née, mais en raison de ce que j'ai écrit, en raison du sens de mon œuvre. Par ailleurs, c'est une autre considération mais c'est également important, Villetaneuse est en Seine-Saint-Denis, et cela fait sens pour moi. De plus, c'est une ville qui n'avait jamais été à droite (rire) ! Et enfin, je me suis dit aussi que cette proposition pouvait être l'occasion d'une rencontre entre mon travail, mes engagements politiques qui n'ont jamais varié, et un endroit culturel, une médiathèque, ce qui a évidemment beaucoup de sens pour moi. Il faut bien comprendre que

ce que je suis progressivement devenue, professeur puis écrivaine, c'est grâce aux livres, et surtout à cette chance d'avoir eu une mère qui adorait lire.

Que représentent pour vous ces lieux qui concentrent la Connaissance et la Mémoire, ces bibliothèques qui sont devenues des médiathèques ?

À mon époque, les bibliothèques étaient des endroits poussiéreux, réservés aux sachants. Et aujourd'hui, à travers le concept de médiathèque, il y a une forte démocratisation du savoir. La première bibliothèque que j'ai vue, je l'ai découverte, chez un particulier, chez les parents d'une amie dont le père était ingénieur, qui appartenait à une classe sociale qui n'était pas du tout la mienne. Oui, le mot bibliothèque est associé à un temps ancien et à un savoir qui était le privilège de quelques-uns. Avec le mot médiathèque, on a élargi l'accès et rendu disponibles tous les moyens de connaissance pour qu'ils deviennent le bien de tous.

La médiathèque sera inaugurée en votre présence le 8 mars, une journée internationale des droits des femmes... que vous inspire cette journée ? Être une femme en littérature, qu'est-ce que cela implique ?

Cette journée a une origine glorieuse et utile. Jusqu'à il y a peu, elle était juste un alibi pour dire, en substance, aux femmes : « voilà, vous avez le 8 mars, profitez-en, et le reste du temps débrouillez-vous dans

votre couple, dans votre famille et dans votre travail... bref, dans la société ! » Je crois que maintenant, surtout depuis quelques années, elle a un sens beaucoup plus juste. Elle est un levier et aussi une piqure de rappel pour le gouvernement et toutes les instances pour signifier que « les femmes comptent », que nombre de droits pour elles ne sont toujours pas obtenus, que la lutte est loin d'être finie. Pour l'autre question et lorsque j'avais 20 ans, je dirais qu'avec l'exemple de ma mère qui était une femme tonique, active, qui n'a jamais été soumise, je ne me posais pas de question : je voulais écrire et j'allais écrire ! Par la suite, évidemment, je me suis aperçue qu'écrire pour une femme, ce n'était pas la même chose qu'écrire pour un homme. D'abord, le temps qu'une femme peut consacrer à l'écriture quand elle a une famille est bien moindre que celui d'un homme, dans la même situation. Ensuite, la société mettait toujours en haut les écrivains mâles (sourire); les écrivaines... c'était toujours un peu l'exception. Dans les émissions de télé, même les plus connues, l'absence des femmes ne se remarquait pas en littérature, c'était quelque chose d'énorme ! Bien sûr, aujourd'hui, il y a un progrès, mais dans la perception du public, il reste encore que « écrivain, c'est un homme ». Dans ce domaine-là, comme dans d'autres, nous avons encore à lutter ! ■

**Propos recueillis
 par Erwann QUÉRÉ**

⁽¹⁾ « Journal du dehors » (1993)
 et « La vie extérieure » (1997)

8 MARS RESTONS MOBILISÉ.E.S

LA LONGUE MARGE DU 8 MARS

C'est en 1910, à la conférence internationale des femmes socialistes, que l'idée d'une « Journée Internationale des Femmes » est suggérée et lancée par Clara Zetkin, présidente de l'Internationale socialiste des femmes. Le 8 mars 1914, les femmes allemandes réclament le droit de vote et l'obtiennent en 1918. Le 8 mars 1917, à Saint-Petersbourg, des ouvrières manifestent pour réclamer du pain et le retour de leurs maris partis au front et initient la Révolution Russe.

Mais il faudra attendre les années 1970 pour que la journée du 8 mars devienne véritablement une journée entièrement dédiée à la cause des droits des femmes, avec son officialisation en 1977 par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et en 1982 par le gouvernement socialiste de François Mitterrand. De nos jours, malgré toutes les avancées pour les droits des femmes, la journée du 8 mars reste vitale pour amplifier et maintenir l'égalité femmes-hommes, en France et dans le monde. ■

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la Municipalité de Villeteuse, en partenariat avec plusieurs associations, vous propose de participer aux événements organisés en février et mars avec le centre socioculturel Clara-Zetkin autour de l'éducation à l'égalité femmes-hommes, avec, en point d'orgue, l'inauguration le 8 mars de la médiathèque Annie-ERNAUX en présence de la romancière.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Journée internationale de lutte pour les droits des femmes est célébrée le 8 mars par un jour férié pour tous dans une trentaine de pays dans le monde : Russie, Cuba, Cambodge, Moldavie... Dans d'autres pays, seules les femmes peuvent bénéficier d'un jour férié le 8 mars, comme en Chine, à Madagascar ou au Népal. À noter enfin qu'en Allemagne, seules les femmes vivant à Berlin peuvent bénéficier du 8 mars comme jour férié. ■

Depuis 1946, l'égalité femmes-hommes est un principe constitutionnel en France : les femmes ont des droits égaux à ceux des hommes, dans tous les domaines... du moins théoriquement. Dans les faits, elles restent trop souvent encore victimes d'inégalités, et cela à toutes les étapes de leur vie : dans le couple, leurs relations amicales, l'espace public, leur vie professionnelle, en tant que parent, etc. Partant de ce constat, il est essentiel de maintenir et d'enrichir le débat entre nous pour continuer de sensibiliser sur ces inégalités, les prévenir, ainsi que les risques

de violences qui peuvent en découler.

Venez nombreux !

Ateliers, animations, sorties, expositions... les différents services de la Ville ont rivalisé d'imagination et de créativité pour vous faire vivre, jusqu'à fin mars, un grand nombre d'activités liées à la thématique de l'égalité femmes-hommes. Que vous soyez petit ou grand, à tout âge, vous êtes les bienvenus, alors venez nombreux et participez ! Toutes les informations pratiques dans l'encart ci-contre (lieux, dates, horaires, inscriptions...). Parmi ces activités, un focus sur les femmes autrices de leur histoire. Avec un travail



«L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES EST UN LONG CHEMIN SEMÉ D'EMBÛCHES», NOËLLISE GIBON, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

«Le 8 mars est une journée de rappel des luttes et combats menés par les femmes en Europe et dans le monde pour une avancée de leurs droits. La lutte des femmes pour atteindre l'égalité femmes-hommes est un long chemin semé d'embûches et qui est loin d'être atteint. C'est un combat qui doit être mené par l'ensemble de la société. Cela passe par un

changement de mentalité sur la vision du genre féminin. Elles ont obtenu par la lutte des droits : le vote, la liberté de travailler, le droit à l'avortement et plus récemment la gratuité d'un moyen de contraception pour les jeunes filles et femmes jusqu'à 25 ans. Mais il reste encore beaucoup à faire comme la reconnaissance du viol au sein du couple et le harcèlement sexuel et viol sur le lieu de travail.»



<< Interview complète à retrouver sur le site de la Ville

engagé de l'artiste Chloé WARY et des femmes travaillant dans le milieu de la BD - seulement 12% des auteurs de bande dessinée francophone sont des femmes. Également, des échanges sur les femmes autrices invisibilisées, notamment Germaine DE STAËL (début 19^e siècle) et George SAND (19^e siècle). Cette dernière, de son vrai nom Aurore DUPIN, avait dû adopter un pseudonyme masculin pour mieux faire accepter ses écrits auprès du grand public. Une pratique courante à cette époque en France.

Lectures en public

Enfin, vous aurez l'occasion de lire en public des œuvres d'autrices et poétesses. Entre autres : la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » d'Olympe DE GOUGES ; « Tout le monde peut-être féministe » de Bell HOOKS ; « Nous sommes tous des féministes » de Chimamanda NGOZI ADICHIE et « King-Kong Théorie » de Virginie DESPENTES. Ces lectures en public vous permettront également de vous exercer à la prise de parole en public, à la

prise de confiance en soi, à occuper l'espace sur scène et à captiver votre auditoire.

8 mars, inauguration de la médiathèque

Le 8 mars sera le jour J pour la toute nouvelle médiathèque de Villetaneuse ! L'inauguration se déroulera à partir de 18h en présence d'Annie ERNAUX, romancière, qui donnera son nom à la nouvelle médiathèque, de Dieunor EXCELLENT, Maire, de Mathieu HANOTIN, Président de Plaine Commune, de Noëllise GIBON, Conseillère municipale déléguée à l'insertion, à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations, de Fayçal BOUGRIA, Adjoint au Maire à la Jeunesse, de Hassanatou BAH, Adjointe au Maire au Patrimoine bâti, et de Florence LAROCHE, Conseillère municipale déléguée à la culture et à la politique de la ville. Avant l'ouverture officielle de la médiathèque à partir du 15 mars prochain, la médiathèque vous propose deux après-midi d'animations le week-end du 12-13 mars (voir programme en page 7). ■

Virgile PARIS

À VOS AGENDAS !

Initiatives proposées par le centre socioculturel Clara-Zetkin :

Le 18 février, de 10h30 à 12h, vous êtes conviés à un atelier de sensibilisation sur l'égalité femme/homme à travers des jeux.

Le 22 et 23 février, pendant les vacances, ce sont les plus jeunes avec leurs parents, qui sont au cœur de l'évènement. Un atelier d'arts plastiques.

parents/enfants est proposé aux familles. Les participants devront réaliser des portraits à main levée de femmes inspirantes, dans les domaines scientifiques, culturels ou sportifs.

Horaires : le mardi de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 10h à 11h30.

Le samedi 12 mars, de 11h à 13h, le centre socioculturel organise des quizz, table d'ouvrages, jeux d'égalité femmes-hommes, actions «bien-être».... dans le cadre d'un « Brunch de Clara » .

Le même jour, une soirée dédiée aux femmes de Villetaneuse est organisée au Tremplin par l'association « 5/7/9 Initiatives » (inscription par courriel : nac579initiatives@gmail.com).

Enfin, rendez-vous le **samedi 19 mars** pour visiter l'exposition «**Parcours femmes au Panthéon**» à Paris, de 13h30 à 17h. (inscription indispensable).

Pour toutes informations et inscriptions, contacter le 01 85 57 39 85. ■

LES BONNES ADRESSES POUR LES DROITS DES FEMMES

Point Accueil Prévention Santé

Consultations en gynécologie et soutien psychologique sur RDV.
15, bis place de l'Hôtel de ville de Villetaneuse
Tél. 01 85 57 39 95

Protection Maternelle et Infantile (PMI) à Villetaneuse

- PMI « Paul-Langevin »
3 Rue Paul-Langevin ·
Tél. : 01 71 29 55 55.
- PMI « Les Aulnes » ·
3 Rue Étienne-Fajon ·
Tél. : 01 71 29 55 67.

3919

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences.

La Maison des Femmes de Saint-Denis

Inaugurée en 2016, à l'entrée du Centre Hospitalier Delafontaine, cette Maison a pour objet la prise en charge médicale, psychique, sociale et juridique des femmes vulnérables et victimes de violences.
1, Chemin du Moulin Basset, Saint-Denis ·
Tél. : 01 42 35 61 28 ·
lamaisondesfemmes.fr

Planning familial

3-5-7-9 Rue Édouard-Vaillant à Saint-Denis.
Tél. : 01 55 84 04 04.

Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées (RAJFIRE)

rajfire.free.fr
rajfire.asso@gmail.com.

SOS Victimes 93

1 Rue de la Terrasse, Épinay-sur-Seine.
Tél. : 01 48 23 22 27.

Permanence juridique Femmes solidaires

Avenue Édouard-Vaillant à Bobigny.
Tél. : 01 48 47 44 97 12.

SOS Femmes 93

Tél. : 01 48 48 62 27 (du lundi au vendredi de 14h à 17h).

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

1, rue Pierre Curie, La Courneuve
Tél. : 01 48 36 99 02.

Collectif National pour les Droits des Femmes

21 Ter Rue Voltaire 75011 Paris.
collectifdroitsdesfemmes@gmail.com ■

PARTICIPEZ AU PROJET «SOUVENIRS DE VILLETANEUSE»



Ci-contre, le quartier que l'on appelait autrefois «Vieux pays» avec la rue Roger-Salengro et avant la construction de la cité Jean-Renaudie, dans les années 70. (© DR)

Vous habitez, travaillez, étudiez à Villetaneuse. Vous connaissez Villetaneuse depuis toujours ou commencez tout juste à la découvrir. Vous avez croqué les fruits de ses vergers dans les années soixante ou vécu l'arrivée du tramway dans les années 2010. Qu'ils soient anciens ou récents, personnels ou collectifs, racontez-nous vos souvenirs et anecdotes de Villetaneuse ! Toutes ces histoires serviront de base à la création de vidéos pour raconter la ville en croisant les mémoires de toutes les générations.

Pour participer à la collecte, vous pouvez écrire au service culturel et envoyer vos récits :

- par courrier au Service culturel, Mairie de Villetaneuse, Place de l'Hôtel de ville, 93430 Villetaneuse;
- ou par courriel à souvenirs@mairie-villetaneuse.fr

Pour ceux qui préfèrent se raconter de vive voix, des séances d'enregistrements vont être organisées, pour y participer il suffit de s'inscrire en appelant le service culturel au 01 85 57 39 80. La Commune de Villetaneuse est soutenue par le Département de la Seine-Saint-Denis pour le projet «Souvenirs de Villetaneuse». ■

LA QUALITÉ DE L'AIR CONTROLÉE DANS LES ÉCOLES



© Erwann QUÉRÉ

Ce sont 90 capteurs d'air qui ont été installés dans chaque salle de classe et dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de Villetaneuse. Conformément à l'avis du Haut conseil de la santé publique, du 28 avril 2021,

chaque classe est équipée d'un détecteur de dioxyde de carbone (CO₂). Le capteur mesure en temps réel la quantité de gaz présents dans les espaces de travail des enfants et indique quand aérer.

Coût des travaux : 7 646 €. Le financement est réalisé avec une subvention de l'Éducation nationale, à la hauteur de 3 216€, la ville a investi 4 430 € pour vérifier quotidiennement l'air respiré par les 1 600 écoliers villetaneusiens.

L'installation a été réalisée par les services techniques de la Ville. ■

ZONE BLEUE : REPRISE DE LA VERBALISATION DÈS LE 1^{ER} MARS

Ces derniers jours, vous avez peut-être découvert sur le pare-brise de votre voiture une fausse contravention. Si c'est le cas, c'est sans doute que votre véhicule était stationné en zone bleue et en infraction par rapport aux règles de stationnement en centre-ville. Ces règles ont été suspendues à la suite des mesures qui ont été prises au printemps 2020 pour lutter contre la pandémie. **Elles seront de nouveau en vigueur à partir du 1^{er} mars prochain en zone bleue.** Ce faux PV est là pour vous aviser de cette reprise. À partir de cette date, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, pour les résidents qui veulent stationner en zone bleue, il faut apposer sur



© Erwann QUÉRÉ

le pare-brise un macaron délivré en mairie (le premier: 50€, le second 120 €). Sans macaron, il est aussi possible de stationner gratuitement en positionnant correctement votre disque derrière le pare-brise, dans la limite de 1h30, renouvelable. **Toutes les informations sont disponibles sur le site de la ville, en flashant le code ci-contre.** ■



DONNEZ DE LA VOIX EN 2022



© Erwann QUÉRÉ

Pour les élections présidentielles d'avril et législatives de juin, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale sur Internet jusqu'au 2 mars, ou en mairie avec le formulaire papier jusqu'au 4 mars.

Si vous optez pour le 4 mars, vous devez renseigner le formulaire papier, puis le transmettre, avec les documents justificatifs, à la mairie. Pour cela, vous pouvez : soit l'envoyer par courrier, en faisant en sorte que la mairie le reçoive le 4 mars au plus tard (la date de réception faisant foi), soit le déposer sur place au plus tard le 4 mars.

Si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), vous avez un délai supplémentaire.

Toutes les informations sont disponibles sur le site service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47 ■



INSTANCES MUNICIPALES : PARTICIPEZ À LA VIE LOCALE !

Des Comités de quartiers, en passant par le Conseil des Jeunes de Villetaneuse jusqu'au Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU), retrouvez toute l'actualité de la vie et démocratie locales.

Comité de quartier : fin du cycle 2021



© DR

Entre le 14 septembre et le 16 décembre 2021, les comités se sont tenus dans les huit quartiers de la ville. Plusieurs centaines d'habitants se sont mobilisés pour venir s'exprimer auprès de leurs élus.

Les bailleurs étaient également présents afin de répondre directement aux problématiques rencontrées par les locataires.

Les difficultés exprimées et la communication parfois difficile avec les bailleurs ont soulevé l'importance de la structuration des habitants en amicale de locataires dans les résidences où elles n'existent pas encore.

Dans le secteur locatif social, les associations de locataires représentent et défendent l'intérêt de ceux-ci auprès des bailleurs. Ces structures désignent des représentants qui ont accès aux documents concernant par exemple le calcul et l'évolution des charges locatives. Ces représentants participent à des instances de concertation sur les différents aspects de la gestion des immeubles, des conditions d'habitat et du cadre de vie.

Cette démarche de regroupement est vivement encouragée par la municipalité. Le secteur vie associative peut vous appuyer dans la création de votre collectif.

Des comptes-rendus des huit comités de quartiers à destination des habitants seront prochainement diffusés sur le site internet de la mairie.

Le Conseil des Jeunes se réunira le jeudi 17 février pour une deuxième séance plénière



© Ewenn OULFÈRE

Ce sera l'occasion de faire le bilan de la première action réalisée, lors de la Foire Solidaire. Les jeunes élu-e-s y ont tenu le 18 décembre, une « roue de la chance » (photo ci-dessus), un stand de jeux où des cadeaux étaient à gagner, en répondant à des questions de culture générale, qui ont été imaginées par les jeunes Villetaneusiens. La roue en bois a été achetée à un artisan du territoire.

Le 17 février, les jeunes élu-e-s prépareront également les événements à venir de ce premier semestre 2022 notamment leur participation à la semaine d'inauguration de la médiathèque Annie-ERNAUX (voir page 8).

Réunions publiques sur le projet NPNRU

Le 13 janvier dernier s'est tenue la première réunion publique d'information des locataires du 114, route de Saint-Leu. En lien avec Plaine Commune, la ville et dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU), le bailleur Seqens a présenté aux habitants le programme détaillé des travaux à venir au sein de leur immeuble. Nouvelle isolation par l'extérieur, nouveaux halls d'entrées, dépose des fenêtres, remplacement de la tuyauterie, informations sur les prises de rendez-vous. Pour connaître les prochaines étapes des travaux et poser vos questions, rendez-vous lors des réunions publiques à venir qui se tiendront dans le réfectoire du groupe scolaire Langevin-Vallès :

- 5/7/9 rue Paul Langevin :
mercredi 16 février à 18h
- 14 rue Paul Langevin :
mercredi 9 mars à 18h
- 3 rue Paul Langevin :
mercredi 23 mars à 18h. ■

EXPRESSION DES GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

VILLETANEUSE AUTREMENT

Une nouvelle médiathèque pour faire rayonner la culture

Le 8 mars 2022, nous inaugurerons un magnifique équipement, la médiathèque Annie Ernaux, qui sera un outil d'émancipation par la culture pour tous les habitants de Villetaneuse, et au-delà. Cet équipement hybride, qui abritera également le Point d'Information Jeunesse, sera ouvert à toutes et tous, et sera le lieu de tous les usages : culturels, ludiques, scientifiques, éducatifs... Ouvert le dimanche, il offrira un service public sur cette journée où tout est fermé actuellement à Villetaneuse, et permettra par exemple aux étudiants d'y travailler.

Le groupe Villetaneuse Autrement se réjouit de l'ouverture d'un tel équipement sur le territoire communal, et du partenariat étroit qui s'est tissé entre les services de Plaine Commune et ceux de la municipalité.

L'autrice Annie Ernaux, qui nous fait l'honneur d'accepter de voir son nom donné à cet équipement, sera présente le 8 mars 2022, date hautement symbolique, pour l'inaugurer avec nous. C'est pour Villetaneuse une belle occasion de rayonner, et de défendre comme Annie Ernaux l'accès à la culture pour tous, à l'opposé de tout déterminisme économique ou social.

VILLETANEUSE EN COMMUN, POUR UNE VILLE SOLIDAIRE, HUMAINE ET ÉCOLOGIQUE

Ils ont osé !

En mars prochain la médiathèque ouvrira ses portes. Projet de l'équipe précédente, son ambition est hélas bien écorné : la maison des ados n'occupera plus ce lieu, ce sera désormais le point information jeunesse dont le lieu dédié et conçu pour lui dans le nord de la ville a été abandonné à d'autres fonctions.

Alors que la médiathèque portait le nom de Maryse Condé, grande écrivaine, prix Nobel de littérature alternative, qui avait donné son accord, le Maire décide qu'elle se nommera Annie Ernaux. Pourquoi : par ignorance de qui elle est, par mépris vis-à-vis d'elle ou est-ce pour simplement faire « autrement » ? A l'heure où les stigmates du colonialisme ressurgissent en Guadeloupe, car Maryse Condé est guadeloupéenne, en Martinique, en Guyane, n'aurait-il pas été sensé de porter ici même au cœur d'une population venue d'ici et d'ailleurs, notre culture multicolore qui fait notre richesse ?

Pire, il oppose 2 femmes remarquables, de convictions. C'est odieux car Annie Ernaux est une féministe incontestable, une femme engagée qui a toute légitimité à être honorée. Notre groupe a refusé de voter cette affaire.

Intégralité de l'intervention sur le site de carinnejuste.fr.

GECR

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 28 MARS 2022



ACCÉDER À LA VIDEO DU
DERNIER CONSEIL MUNICIPAL



#FÉV.

Après-midi festif au centre socioculturel Clara-Zetkin

Dans le cadre de l'inauguration prochaine de la médiathèque Annie-ERNAUX, la Ville vous propose un après-midi d'activités ludiques et créatives. Atelier graphique avec l'autrice de bande dessinée Chloé WARY, jeu autour du nom de la médiathèque (Annie ERNAUX), création de badges, jeux de société ... autant d'activités pour les habitants qui voudraient s'informer sur l'ouverture prochaine de ce bel équipement et tous les services qu'il propose.

> Mercredi 23 février de 14h30 à 17h30 au centre Clara-Zetkin
Toutes les infos auprès du centre socioculturel au **01 85 57 39 85**.

#MARS



* Inauguration de la médiathèque Annie-ERNAUX

Un nouveau lieu de cultures, de savoirs et d'expressions pour les Villetaneusiens

- **Mardi 8 mars à 18 heures, inauguration de la médiathèque en présence d'Annie ERNAUX, et performance théâtrale.**
- **Samedi 12 et dimanche 13 mars dès 14 heures, Week-end festif avec expositions, ateliers,**

théâtre, musique & gourmandises ! (voir programme en page 7)

Cérémonie de citoyenneté

Un mois avant l'élection présidentielle et trois mois avant celle des législatives, il s'agit de mettre à l'honneur les jeunes citoyens atteignant leur majorité, lors de ce rendez-vous républicain durant lequel leur carte d'électeur leur sera remise.

> Vendredi 11 mars à 18h30
Toutes les infos au **01 85 57 39 50**



Cabaret du CICA

Le Cabaret du CICA revient et monte le son après deux ans de suspension en raison de la pandémie. Une reprise rythmée à ne pas louper !

> Vendredi 18 mars de 19h à 22h30
au centre Clara Zetkin
Toutes les infos au **01 85 57 39 80**

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Dans le cadre de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

> Samedi 19 mars à 10h
devant la stèle de la place Jean-Baptiste Clément.



CONTRE LA COVID
PROTÉGEONS-NOUS !

LES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

La pandémie est toujours présente et le variant Omicron nous impose de demeurer vigilant.

Éducation

- Les épreuves de spécialité du baccalauréat, prévues du 14 au 16 mars, sont reportées aux 11, 12 et 13 mai.
- Les protocoles dans les établissements scolaires >>*



Gestes barrières

- Le port du masque demeure obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public
 - Le port du masque est obligatoire dès l'âge de 6 ans dans les transports collectifs intérieurs et dans les lieux recevant du public.
 - L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire.
- À noter que depuis le 2 février 2022, le port du masque n'est plus obligatoire à l'extérieur.*

Passé vaccinal et vaccination

- Depuis le 24 janvier 2022, le passe vaccinal remplace le « passe sanitaire » et est obligatoire pour les personnes de 16 ans et plus pour accéder à certains lieux recevant du public comme les cinémas, les musées, les cafés et restaurants ou les transports interrégionaux.
- Le délai de la dose de rappel est ramené à trois mois après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19.
- Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus. Et depuis le 24 janvier, sans obligation, à tous les adolescents de 12 à 17 ans.
- La vaccination est ouverte à tous les enfants de 5 à 11 ans après avis médical et requiert l'accord de l'un ou l'autre des titulaires de l'autorité parentale.

Tests

- Il n'est désormais plus obligatoire de réaliser un test PCR pour confirmer un test antigénique positif.
- En revanche, un test PCR reste nécessaire après un autotest positif.

Isolement

Les règles d'isolement sont différentes en fonction des cas,
Consultez-les sur le site du gouvernement >>



Travail

- Depuis du 2 février 2022, le recours au télétravail n'est plus obligatoire mais reste recommandé.

Rassemblements et loisirs

- Les jauges pour les grands événements en intérieur sont levées pour les établissements accueillant du public assis depuis le 2 février. Pour accéder à ces lieux, le port du masque reste obligatoire.
- Les concerts debout pourront reprendre à compter du 16 février dans le respect du protocole sanitaire.
- Dans les cafés et les bars, la consommation debout sera de nouveau autorisée à partir du 16 février.
- Les discothèques, pourront rouvrir dans le respect du protocole sanitaire à compter du 16 février.

Déplacements

- Toute personne à partir de 12 ans entrant sur le territoire français doit présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h ou 48h en fonction du pays de provenance. Sauf si elle présente un schéma vaccinal complet et provient de l'Union Européenne.

Et toujours un accompagnement vers la vaccination...

Si vous souhaitez vous faire vacciner, appelez le PAPS au

01 85 57 39 95

PERMANENCES

Vos élus à votre écoute

• Vous souhaitez vous entretenir avec Dieuonor EXCELLENT, Maire de Villetaneuse ? Une permanence téléphonique est ouverte tous les jeudis de 17h à 19h, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat des élus au **01 85 57 39 10**

• Pour rencontrer les **Adjointes ou les Conseillers Municipaux délégués** contactez le secrétariat des élus au **01 85 57 39 10**.

Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

> Michel FOURCADE reçoit sur rendez-vous pris au **01 72 09 33 31** ou au **06 83 22 33 27**.

> Florence LAROCHE reçoit sur rendez-vous pris au **01 43 93 90 26** ou sur **flaroche@seinesaintdenis.fr**.

• Stéphane PEU, Député de la circonscription, reçoit sur rendez-vous pris au **01 41 68 21 89** ou sur **rdv@Stephanep.eu**

Permanences en mairie

Sur rendez-vous et dans le respect des consignes sanitaires :

- **Avocat-conseil :** le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- **Interprètes-écrivains publics :** le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique subsaharienne; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Permanences au Centre Clara-Zetkin

• Le Point Information Jeunesse prépare son déménagement prévu mi-février pour la nouvelle médiathèque Annie ERNAUX. Pour toutes demandes, vous pouvez joindre l'équipe au **06 09 85 64 35** ou au **06 20 26 46 28**.

• Des agents France Services proposent une permanence hebdomadaire tous les mardis de 13h30 à 17h30 pour vous aider dans vos démarches administratives et/ou besoins numériques. Infos au **01 85 57 39 06** ou au **01 85 57 39 85**.

Maison Commune • Espace Numérique (MCEN)

Pour vos démarches administratives et recevoir des conseils d'ordre numérique.

Le lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. **Le jeudi** de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30. **Le vendredi** de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

• 110, route de Saint-Leu (anciennement BNP) Tél. **01 85 57 39 02**

Caisse d'Allocations Familiales

L'assistante sociale de la CAF

assure une permanence téléphonique pour des suivis de dossier personnel au **0810 25 93 10** ■

SANTÉ

Point d'accueil prévention

santé (PAPS)

15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville

Tél. **01 85 57 39 95**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- **GYNÉCOLOGIE** Le docteur CHAHAL reçoit **SUR RENDEZ-VOUS** tous les mardis de 13h30 à 17h
- **VACCINATIONS (HORS COVID)** Une séance de vaccination le mardi de 17h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuites et ouvertes à tous.
- **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** Ouvert à tous **SUR RENDEZ-VOUS**, le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
- **PERMANENCES CPAM** Pour l'heure et en raison de la crise sanitaire, ces permanences sont suspendues. Les usagers sont invités à utiliser la plateforme téléphonique du **3646**. ■

HORAIRES

Ouverture des services municipaux

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. **À compter du 7 mars, l'accès aux services s'effectuera de nouveau normalement sans prise de rendez-vous préalable. Par ailleurs, les permanences du samedi matin reprennent à compter 12 mars. Pour toutes informations, contacter le 01 85 57 39 00.**

NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX



POUR TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE

cliquez sur le flashcode ci-contre ou saisissez l'adresse suivante dans votre navigateur: monpharmacien-idf.fr

ENCOMBRANTS
CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Urg! Agglo

→ TEL. **0 800 074 904**
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune

plaine commune GRAND PARIS

BIEN VU!

DÈS LE 1^{ER} DÉCEMBRE

bienVU Plaine Commune

VOTRE NOUVELLE APPLI POUR SIGNALER LES ANOMALIES SUR L'ESPACE PUBLIC

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- DRAME Mariam le 26/11 • SAID ALI Oumayra le 04/12 • WUMBA Myah-Cara le 05/12 • DAOUD Djamal le 07/12 • NIAKATE Dado le 14/12 • BIYEKULA MABUNDI Jordy le 24/12
- YANA Yohanna-Naya le 04/01/2022 • YAKOUBI Aksil le 07/01 • CIOCAN Adrian le 12/01/2022 • MARZOUGUI Yamina le 13/01/2022 •

MARIAGES

- DELHOUM Toufik et DELLALI Nadia, le 15/01/2022 • KANTHAKUMAR Kalaksan et SEEVARATHINAM Dichanthiny, le 29/01 •

DÉCÈS

- ASSISSE Amara, le 18/12 • DJIKPESE ép. THIAMIYOU Chantal, le 10/09 • CHAVIGNÉ Lucien, le 12/12 • NAILI Nabil, le 15/12 • KAMARA Maryam-Aleyanah, le 18/12 • EVRARD Michel, le 22/12
- TMIMI Nasser le 30/12 • ZEMMOURI Larbi le 31/12 • MORGADO Aloisio Augusto le 01/01/2022 • BAMBA Izaaq-Almamy le 15/12 • MEGUELLATI Houria, le 02/01/22 • TRAN Quoc, le 05/01 • HATTAB Marcel, le 08/01 • DESBOIS Yvonne le 09/01/22 • BERRADA Richard le 24/01 •

PROCHAIN NUMÉRO: JEUDI 20 AVRIL 2022

- DES IDÉES À SOUMETTRE ?
- UNE ACTU À PROPOSER ?
- UN PORTRAIT À RÉALISER ?
- UN RENDEZ-VOUS À SIGNALER ?

CONTACTEZ-NOUS: COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

**EN 2022,
DONNEZ
DE LA VOIX !**
INSCRIPTIONS
EN LIGNE JUSQU'AU
2 MARS 2022,



OU À LA MAIRIE
PAR FORMULAIRE
À REMPLIR JUSQU'AU
4 MARS 2022,
AU SERVICE
DE L'ÉTAT CIVIL,
APRÈS RENDEZ-VOUS
PRIS AU 01 85 57 39 50.

